

Février 2006



Particules en suspension et dioxyde de soufre à Ensues-la-Redonne

Objectifs

- **Mesurer** temporairement à Ensues la Redonne (de mars 2005 à février 2006) les concentrations dans l'air en dioxyde de soufre et en particules en suspension (particules d'un diamètre aérodynamique inférieur à 10 microns mètres, les PM 10).
- **Comparer** ces mesures avec les seuils réglementaires et les concentrations observées dans d'autres lieux de la région de l'Etang-de-Berre.

Les particules en suspension PM10 proviennent principalement des activités industrielles et du transport routier. Le dioxyde de soufre est issu essentiellement des activités industrielles.

Les Particules en suspension (PM10)

- **Niveau moyen durant la période de mesure** : Le niveau mesuré à Ensues-la-Redonne ($25 \mu\text{g}/\text{m}^3$) est parmi les plus faibles de la région avec Carry-le-Rouet, Martigues et Rognac les Barjaquets.
- **Niveau journalier moyen** : La valeur limite pour la protection de la santé humaine fixée à $50 \mu\text{g}/\text{m}^3/\text{jour}$ (à ne pas dépasser plus de 35 jours par an) a été dépassée sept fois à Ensues-la-Redonne.
- **Concentration journalière maximale** : Elle est de $59 \mu\text{g}/\text{m}^3/\text{jour}$ à Ensues, inférieure à celles mesurées dans des lieux situés à proximité ou sous le vent de sources émettrices importantes (Fos carabins, Fos – PAM et La Mède pour ce qui concerne les sources industrielles et Arles pour ce qui est de la source transport).

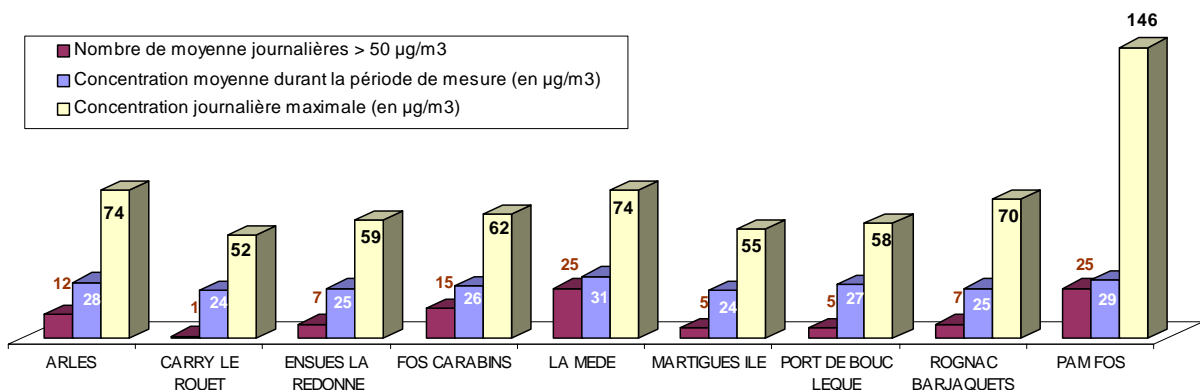


Figure 1 : Résultats des mesures pour les particules en suspension (PM10) mesurées de mars 2005 à février 2006 : Concentration moyenne durant la période et concentration journalière maximale (en micro gramme par mètre cube d'air ($\mu\text{g}/\text{m}^3$)); nombre de jours de dépassement de la valeur limite pour la protection de la santé fixée à $50 \mu\text{g}/\text{m}^3/\text{jour}$ (à ne pas dépasser plus de 35 jours par an).

Les niveaux de particules en suspension (PM 10) mesurés à Ensues-la-Redonne au cours de cette période n'ont pas montré de particularité notable par rapport à des lieux comme Martigues, Rognac ou Carry-le-Rouet. Toutefois, la ville peut-être par moment, sous le vent d'activités exploitant les calcaires du massif de la Nerthe occasionnant des dépôts de poussières blanchâtres de particules sédimentables (de plus gros diamètre que les PM10) qui constitue une nuisance pour certains habitants d'Ensues-la-Redonne.

Le Dioxyde de soufre

- **Niveau moyen durant la période de mesure :** Il est parmi les plus faibles de la région.

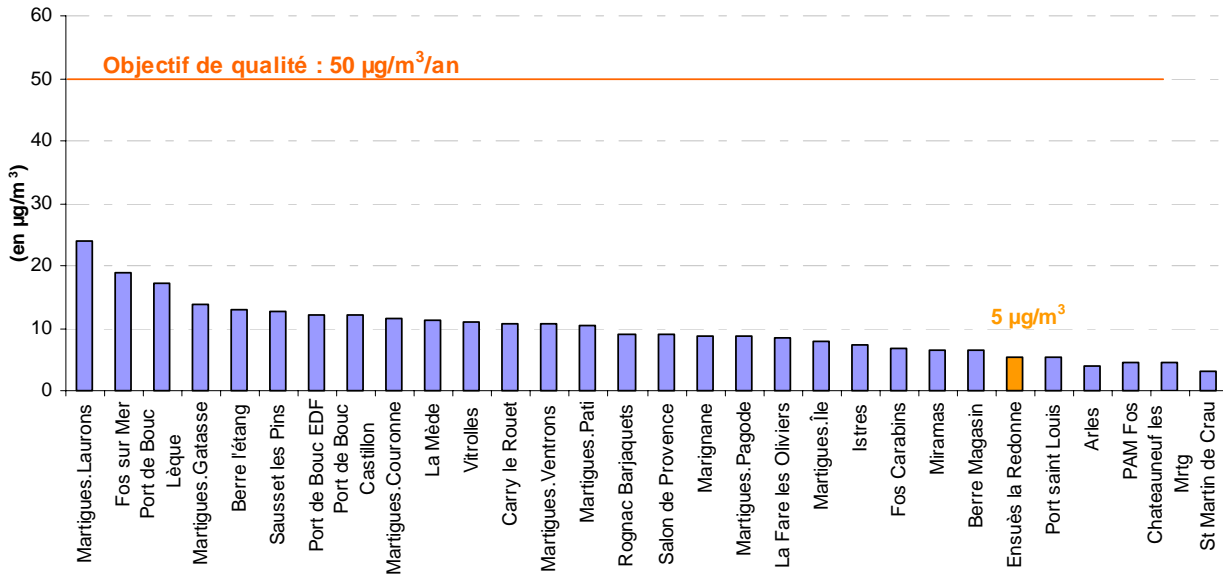


Figure 2 : Concentrations moyennes de dioxyde de soufre de mars 2005 à février 2006 (en micro gramme par mètre cube d'air, µg/m³).

- **Niveau horaire maximum :** Il est parmi les plus faibles de la région. Le premier seuil réglementaire (seuil d'information et de recommandations) indicateur de pointes de pollution n'a pas été dépassé.

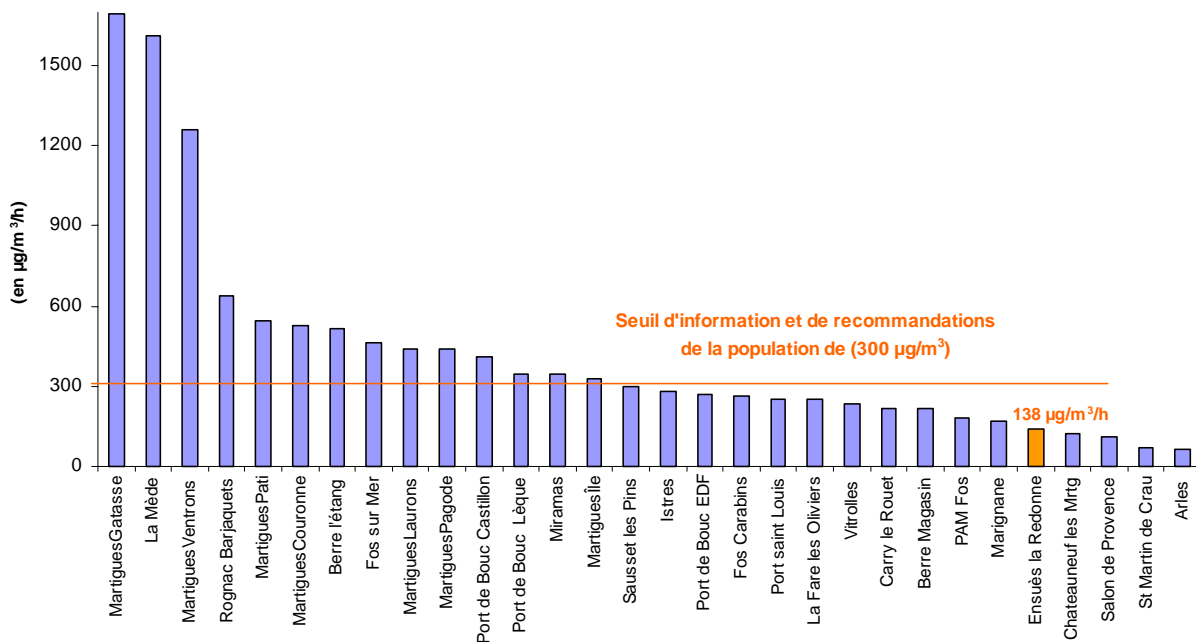


Figure 3 : Concentrations horaires maximales de dioxyde de soufre de mars 2005 à février 2006.

Conclusions

Les résultats des mesures de dioxyde de soufre et de particules en suspension (PM10) à Ensues-la-Redonne, entre mars 2005 et février 2006, place ce site parmi les plus faibles de la région de l'Etang-de-Berre. Ce constat est lié à l'éloignement relatif de la ville des principales sources émettrices de ces polluants atmosphériques.

Compte tenu de ce constat, il n'est pas envisagé de surveiller de façon continue ces polluants dans la ville d'Ensues-la-Redonne.